



Que faire après attribution d'un appartement hlm

Par **beton94**, le **30/09/2010** à **00:41**

Bonjour,

je vient a vous pour information voila ont nous a attribué un logement hlm a moi ma femme et ma fille de 11 mois j'ai eu un bon de visite 10 jour avant le logement était encore occupe par l'ancien locataire après son départ le logement nous a était attribué nous avons eu les clés une journée avant de faire état des lieu le jour arrivé nous somme rentre avec le gardien dans l'appartement et quelle était notre surprise de découvrir de humidité des plainte dégrade ainsi que plusieurs trou au niveau des ampoule avec câble électricité apparent surement arrache par l'ancien locataire le hic s'et que le jour du bon de visite l' appartement était encore meublé donc ont ne pouvait voir l'humidité qui et assez important

le gardien a tous marque dans l'état des lieux que nous avons signe le problème s'et que ont a signé le 23 septembre et que le loyer doit être remis le 5 octobre et que l'appartement n'et pas habitable nous avons appelle l'organisme la secrétaire a noté nos réclamations mais toujours rien je voudrais savoir quelle sont mes droits et les recoure quoi faire dans cette situation merci a vous de vos réponse